

ESTEZARGUES

Lettre d'hiver



2024



L'édito du Maire



Bonjour à toutes et tous,

En cette période que nous aimerions tous légère, mais qui est loin de l'être, il va nous falloir beaucoup de volonté pour rester positifs ! Heureusement, l'excitation de nos enfants ou petits-enfants attendant Noël nous entraînera vers la joie et le partage !

Le Marché de Noël aura été comme l'an dernier un beau moment de retrouvailles autour d'eux ! L'Ecole, l'Association des Parents d'Elèves, et le Comité Des Fêtes nous ont fait passer une belle fin de journée qui s'est clôturée par le tir du feu d'artifice d'hiver offert par la Commune, devenu maintenant une tradition !

À côté des photos de ce beau moment, vous retrouverez dans la lettre d'hiver, les habituelles informations communales, travaux réalisés, en cours ou en projet.

En cette fin d'année, nos concitoyens, habitant la rue Basse Carrière et ses ruelles, doivent supporter des travaux pour l'assainissement, l'eau potable et les eaux pluviales. Il était impossible de les décaler car nous aurions perdu les subventions accordées. Il s'agit pour les eaux usées de la dernière des 7 tranches de réhabilitation des réseaux engagées tous les 2 ans depuis 2011. Nous avons également construit une nouvelle station d'épuration.

Vous trouverez en outre, au fil de cette Lettre la communication de l'Ecole, de nos Associations, les informations intercommunales, sans oublier le Carnet et l'Agenda des prochaines manifestations dans la commune.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de Noël et une Année 2025 pleine de joie et surtout de santé !

Je vous propose de fêter ensemble cette Nouvelle Année le **dimanche 12 janvier à 16 heures** dans la Salle du Forgeron de la Paix à l'occasion des Vœux du Maire et du Conseil Municipal.

Bien cordialement

Martine Laguérie



LE CHEMIN CROIX DE VALENCE...

Zoom Sur... Origine des noms de Rues et Chemins d'Estézargues

Au début du XXème siècle il était courant que les agriculteurs élèvent une croix sur leur propriété. Il y en a 7 à Estézargues. Le village nommait ces Croix du nom du propriétaire ou de son surnom lorsque plusieurs familles portaient le même patronyme. Lors des Rogations*, une procession allait de Croix en Croix, avec le prêtre pour bénir les champs et les futures productions.

La Croix de Valence, située au Carrefour du Chemin du même nom appartenait à Louis Clément dit « Valence » car il aurait accompli son service militaire dans cette ville. Il est inhumé dans notre cimetière.



*Cérémonies dont le but est d'attirer les bénédictions divines sur les travaux des champs dans la religion catholique, elles se déroulaient durant les trois jours précédant le jeudi de l'Ascension.

Les informations communales



Travaux



Réhabilitation des réseaux d'eau potable, eaux usées et eaux pluviales

Depuis mi-novembre des travaux concernent la rue Basse Carrière. Ces travaux consistent à remplacer les conduites d'eau potable ainsi que le réseau d'eaux usées des rues Basse Carrière et du Château Fort, Traverse du Donjon, Impasse du Cordonnier et Calade de Pourchon.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un plan de réhabilitation des réseaux mis en place par la commune et par le syndicat mixte des eaux du plateau de Signargues (SMEPS) pour la partie eau potable.

Profitant de ces travaux il a été décidé de poser un nouveau poteau incendie en bas de la Traverse du Donjon qui pourra desservir toute la partie basse du village.

Dans le même temps un réseau d'eau pluvial est créé au milieu de la Rue Basse Carrière de manière à éliminer les 2 petits caniveaux situés en bordure.

Enfin la Calade de Pourchon sera réaménagée dans toute sa partie haute afin de la rendre plus accessible aux riverains.



Ces travaux sont réalisés par l'entreprise TPR pour la pose des réseaux et c'est l'entreprise BRAJA qui sera chargée de réalisation de la voirie ainsi que de la Calade de Pourchon.



Le coût total de ces travaux est de 532 100 euros TTC répartis comme suit :

- ⇒ 113 600 € pour la voirie Rue Basse Carrière et Calade de Pourchon
- ⇒ 307 400 € pour les canalisations d'eaux usées et d'eau potable
- ⇒ 109 000 € pour le réseau pluvial
- ⇒ 2 100 € pour le poteau incendie.

Projets

SERVICES TECHNIQUES



Construction des services techniques

Le projet de construction des services techniques est toujours en cours mais n'avance pas comme prévu.

Après les différentes études demandées durant l'été il a fallu faire un diagnostic archéologique sur la partie de la parcelle concernée par l'emprise du futur bâtiment. Quelques éléments ont été découverts mais ils ne devraient pas compromettre le projet.

Ce qui est plus contraignant, c'est le refus des subventions demandées à l'Etat et à la Région Occitanie pour un montant de 254 657 €.

Seule la subvention du Conseil Départemental du Gard a été accordée pour un montant de 127 575 €.

Aménagement de l'école

Cela fait plusieurs mois que nous réfléchissons au réaménagement des bâtiments scolaires.

La cantine scolaire qui se fait actuellement dans le bâtiment de la Mairie commence à être exiguë pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves demi-pensionnaires de plus en plus nombreux au fil des années. De plus, les effectifs de l'école sont en hausse constante et l'ouverture d'une classe supplémentaire semble très probable à court terme.

Une commission a donc été créée pour travailler sur un nouveau bâtiment qui intégrerait une cantine scolaire, des toilettes, et une salle de classe (avec possibilité d'extension future) et une petite cour.

Comme pour les services techniques, nous avons demandé les conseils du CAUE du Gard afin de concevoir un projet adapté qui s'intégrera dans la zone école/crèche/équipements sportifs. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées

Projets

Vidéoprotection



La commune a terminé en décembre son diagnostic concernant la vidéoprotection, en lien avec la cellule départementale de la Gendarmerie. Vu l'absence de subventions et le contexte sécuritaire actuel, le Conseil Municipal a décidé d'axer la première phase de ce projet autour de la protection des personnes.

En début d'année une concertation sera donc lancée avec les entreprises pour sécuriser les accès aux écoles, à la crèche, aux équipements sportifs et les entrées et sorties du village. Selon les coûts, nous pourrons, à court ou moyen terme, équiper les différents parkings et places du village.

Vente de lanternes



Dans le cadre du passage de notre éclairage public en LED, nous avons dû changer nos anciennes lanternes du centre du village. Nous avons pu en récupérer une quinzaine en bon état et nous avons décidé de les proposer à la vente aux habitants, au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il y a 2 grosses lanternes de 80 cm de haut environ, au prix de 50 € l'une et des plus petites de 60 cm de haut environ, au prix de 30 € l'une.

Ne sachant pas s'il va y avoir beaucoup de personnes intéressées, nous avons envisagé un système de tirage au sort pour choisir la lanterne et son acquéreur.

Si vous êtes intéressé, vous devez contacter le secrétariat de Mairie au plus tard le **15 janvier 2024** par mail à l'adresse estezargues.mairie@orange.fr.

Vie locale

Les bonnes résolutions citoyennes pour 2025 !

Le début d'année est toujours l'occasion de prendre de bonnes résolutions : arrêter le tabac, profiter de la nature, manger plus sain, faire du sport !

Nous vous proposons également de bonnes résolutions citoyennes : déclarer son Airbnb, son puits et son forage, terminer les enduits de clôture côté voie publique, ramasser ses déchets quand ils s'envolent, ramasser les crottes de son compagnon à 4 pattes, respecter les obligations légales de débroussaillage si on habite à moins de 200 m d'un bois et évacuer les déchets de ce débroussaillage !

Nous comptons sur vous 😊 !!

Distributeurs de sacs à crotte



La Piste Douce reliant le village à la RN 100 est régulièrement parsemée de crottes de chiens. Nous avons fait l'acquisition de deux distributeurs de sacs, de façon à ce que les maîtres puissent les ramasser !

Nous espérons qu'ils sauront en profiter pour faire ce geste citoyen !

Eclairage public

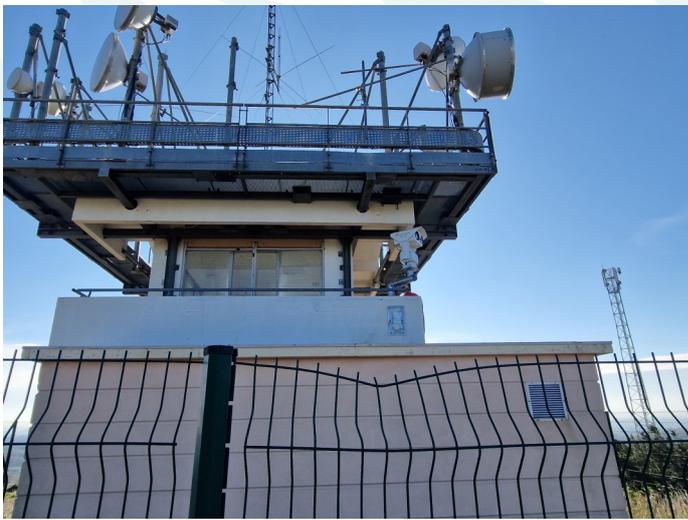
La commune a délégué la gestion et la maintenance de l'éclairage public au Syndicat d'Electrification du Gard au 1er juillet 2024. Tout notre parc d'éclairage public est désormais équipé de leds. La tranche 1 a concerné les voies équipées de mâts. La tranche 2 a concerné, elle, les nouvelles lanternes du village. Quelques unes, défectueuses à la sortie d'usine, ont été remplacées après l'été. Le reste à charge de la commune pour chacune des tranches se montait à 15 000€.

Les économies générées par ces travaux, estimées à CXXXX, nous permettent désormais de maintenir l'éclairage public nocturne en l'abaissant de 50 % sur la départementale et 70 % ailleurs à partir de 22h30.

Vie locale

Lutte incendie

Depuis le mois d'octobre, deux caméras de détection de feux de forêts sont installées sur notre tour de guet. Ces caméras associées à l'intelligence artificielle (IA) permettent de détecter des départs de feu à plusieurs kilomètres dans toutes les directions. Dans le Gard, il n'y a pour le moment que 2 tours de guet équipées par ce système mis en place par le service départemental d'incendie et de secours. (SDIS)



106ème anniversaire de l'Armistice de 1918



Le 11 novembre, Estézargues s'est rassemblée pour honorer la mémoire des combattants de la Grande Guerre. Devant le Monument aux Morts, Martine Laguérie a lu le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et de Jean-Louis Thieriot, Ministre délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens combattants.

Les collégiens, Iona Faure et Antoine Vincent ont ensuite lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants, rappelant l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations. S'en est suivie la lecture des noms des disparus et une minute de silence.

Un verre de l'amitié a clôturé ce moment de recueillement et de partage, merci à tous

Vie locale



Traitement de l'eau potable

Lors du renouvellement du contrat de gestion de l'eau, le Syndicat des eaux du plateau de Signargues (SMEPS) a intégré au contrat la création d'une unité de décarbonatation permettant, tout en réduisant la teneur en calcaire de l'eau, d'entraîner une partie du fer et du manganèse à l'origine des eaux colorées lors des interventions sur les canalisations.

La teneur en calcaire aujourd'hui située autour de 35/37° TH sera abaissée à une valeur comprise entre 15 et 20° TH.

Cette eau ainsi traitée dispensera de l'usage des adoucisseurs domestiques et sera bien évidemment propre à la consommation. La construction de l'usine de décarbonatation a pris du retard suite à des problèmes de fondations, la mise en service devrait intervenir fin 2025, elle servira toutes les communes du Syndicat (Aramon, Domazan, Estézargues, Rochefort du Gard, Saze et Théziers).



Collecte de sapins

Une collecte de sapins va être organisée pour les personnes ne pouvant pas se rendre à la déchèterie. Merci de les sortir devant chez vous le : **dimanche 12 janvier** au soir. Ils seront récupérés par les agents municipaux le lendemain matin.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE

Vie locale

Inscriptions à l'école

Votre enfant est né en 2022, préparez sa rentrée 2025-2026 !

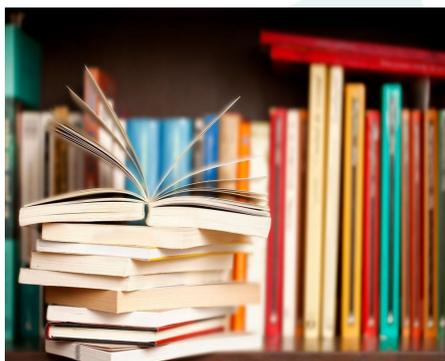
Les parents des enfants nés en 2022 sont invités à se rendre en mairie pour inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2025-2026 dès le mois de janvier.

Pensez à vous munir du livret de famille et de son carnet de santé.



Bibliothèque

Pour les petits et grands, la bibliothèque offre toujours plus de choix et vous rappelle que l'accès du réseau Intercommunal, gratuit, vous permet d'accéder à un catalogue de plus de 50 000 ouvrages réservables et empruntables (livres imprimés ou audio, des CD...).



Voici les nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi de 16h30 à 18h00

Mardi de 16h30 à 17h30

Mercredi de 18h00 à 19h00

Jeudi de 16h30 à 18h00

Vendredi de 16h30 à 17h30



Bientôt 16 ans ? pensez au

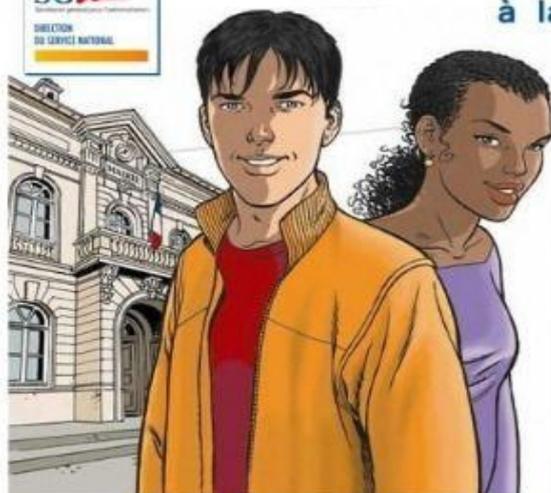
RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC



Le recensement est obligatoire,

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Vie locale

NAISSANCES



Léo LARNAC né le 30 août 2024
Maélie BIOTTEAU née le 26 septembre 2024
Amélie TREBILLON née le 12 décembre 2024

MARIAGES

Ophélie Gilquin et Laurent Raffin le 14 septembre 2024



DÉCÈS



Jean LAGARDE le 12 septembre 2024
Jeanne CROIX le 25 novembre 2024

AGENDA

Dimanche 12 janvier : Vœux du Maire à 16h00 à la Salle du Forgeron
Jedi 23 janvier : Atelier itinérant d'autoréparation de vélos sur le marché
Vendredi 24 janvier : Repas Tartiflette organisé par le Comité des Fêtes
Vendredi 28 février : Repas Choucroute organisée par le Comité des Fêtes
Vendredi 21 mars : Carnaval du Comité des fêtes
Samedi 12 avril : Repas « Cochon à la Broche » organisé par le Comité des Fêtes
Mai 2024 : Repas des anciens (date à déterminer)
Jedi 8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945
Samedi 17 mai : Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes
Vendredi 20 juin : Fête de l'école
Samedi 21 juin : Fête de la musique organisé par le Comité des Fêtes
Lundi 7 juillet : Ouverture du Centre Aéré « Le Robinier » et du Club Ados
Week end du 18, 19 et 20 juillet : Fête votive

Vie locale



BILAN 2023 : Les habitants du territoire trient 42,56% des déchets produits, ce qui nous met à la 1^{ère} place à l'échelle départementale et régionale d'après le dernier comparatif 2019. De plus, 91% des déchets produits ont été valorisés (recyclage, énergie, compost) contre 89% en 2022.

La collecte en porte à porte des déchets ménagers est revenue à la normale depuis la rentrée avec la société NICOLLIN.

Comme annoncé précédemment, **la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est passée de 15,70% à 14,33% en 2024 soit une réduction de 9%**. Par contre il n'est pas prévu de nouvelle baisse en 2025 car de gros investissements sont nécessaires (centre de tri et incinérateur Vedène).

DECHETTERIE : ATTENTION : un nouveau règlement intérieur (précédente édition en 2022) vient d'être mis à jour, il sera consultable dès sa publication sur le site du SMICTOM Rhône- Garrigues.

- sortie de la commune de Sauveterre
- l'accès devient payant pour les salariés rémunérés par CESU (même gestion que pour les professionnels)

Quelques rappels :

- l'accès des particuliers est gratuit dans la limite de 18 apports/an et de 3m³/passage. Au-delà les badges d'accès seront bloqués.
- le plâtre est accepté uniquement dans la déchetterie des Angles.

COMPOST : Le SMICTOM Rhône-Garrigues **vous distribue gratuitement du compost**. Venez avec des pelles et des seaux et servez-vous, [chemin de la Rascasse](#).

Pour rappel, le calendrier de collecte des bacs et sacs 2025 est disponible sur le site du SMICTOM Rhône Garrigues (https://smictom-rhonegarrigues.fr/categories_publications/calendriers/). Vous pouvez également le demander en mairie.



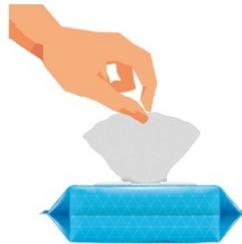
Ne jetez pas vos lingettes dans les toilettes

Quelle est la composition des lingettes ?



Les lingettes dites bio-dégradables, composées de fibres synthétiques ultra résistantes ne se dégradent en réalité qu'au bout de **3 mois**. Or le temps de séjour des eaux usées dans les réseaux d'assainissement est beaucoup plus rapide. Il de l'ordre de **3 jours**. La lingette n'a pas le temps de se détériorer.

Quelle est la consommation de lingettes en France ?



233 lingettes sont utilisées par seconde dans les foyers français, soit plus de **7,3 milliards par an**.

Pourquoi ne faut-il pas jeter les lingettes dans les toilettes ?



Une fois dans les égouts, les lingettes se fixent sur les micro-déchets et les graisses s'enroulent les unes autour des autres et se **transforment peu à peu en masses visqueuses**, appelées « Fatberg ».

Quels sont les risques ?



Si le bouchon est dans la partie privative, il y a risque de déformation des parois de la canalisation et de débordement dans l'habitation d'eaux usées. Si les lingettes parviennent dans la partie publique elles peuvent obstruer les canalisations, bloquer les pompes des postes de pompage des eaux usées, colmater les grilles situées en tête de la station d'épuration. Ces risques engendrent mauvaises odeurs et débordements temporaires d'eaux usées dans le milieu naturel.

Un coût pour tous



Pour désobstruer les canalisations, des **opérations de maintenance** sont nécessaires avec mise à l'arrêt des installations et mobilisation de personnel. Ces opérations sont supportées par la facture d'eau des abonnés.

Quels sont les déchets à ne pas jeter dans les lavabos, toilettes, éviers ?



Protections hygiéniques, cotons-tiges, mouchoirs, essuie-tout, produits chimiques (désinfectants, engrais, hydrocarbures, peinture, vernis, insecticides, solvants ...), huiles de vidange et de friture, médicaments. Mettant en danger les hommes travaillant dans les réseaux, ils peuvent aussi affecter le traitement de la station d'épuration et polluer le milieu naturel. Les Espaces-triS du SIVED NG sont là pour récupérer ces déchets spécifiques.

Vie locale

Les vendredis Foodtrucks : le rendez-vous estival à la Cave coopérative

Cet été, la première édition des soirées Foodtrucks à la Cave des Vignerons a rencontré un franc succès, attirant près de 900 participants. Chaque vendredi soir, la convivialité était au rendez-vous dans une ambiance décontractée et festive. Petits et grands ont pu savourer des menus variés proposés par les foodtrucks, tout en dégustant des vins servis par nos vignerons.

Ces soirées ont été l'occasion parfaite pour se détendre en fin de semaine autour d'un repas en plein air, bercés par de la musique live. L'atmosphère chaleureuse et la diversité des propositions culinaires ont séduit un public venu en famille, entre amis ou entre collègues.



L'édition 2025 prendra un tout autre visage, laissant place aux **Escapades de Signargues**, un rendez-vous unique qui marquera le sixantième anniversaire de la cave.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures gourmandes !



Ecole Le Robinier

Nettoyons la nature

Le vendredi 27 septembre 2024, les élèves de l'école le Robinier ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

Les enfants, munis de chasubles et de gants, ont nettoyé les alentours de l'école.

Le matin, les élèves de maternelle ont nettoyé les terrains de pétanque et le city stade.

L'après-midi, les élèves de l'élémentaire ont nettoyé les vignes en contre-bas de l'école et ils sont revenus par le chemin derrière le cimetière.

Après ce nettoyage intensif, les élèves ont pu échanger avec deux représentants du SMICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) sur l'importance de trier ses déchets pour la protection de notre planète. Le SMICTOM a généreusement offert aux élèves, des

stylos fabriqués à partir de plastique recyclé, des surligneurs et un nouveau support « croc-papier » afin que les élèves continuent à trier les déchets à l'école.



Interventions Hand-ball

Depuis le 7 novembre 2024, les cycles 2 et 3 de l'école le Robinier d'Estézargues ont la chance de pouvoir bénéficier de l'intervention de Murielle DELSOL professionnelle du comité du Gard de Handball, tous les jeudis après-midi, afin de s'initier à ce sport collectif.

Ecole Le Robinier

Partenariat USEP

C'est grâce au partenariat entre l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), à laquelle la Mairie d'Estézargues est adhérente, et le comité du Gard de Handball, que ces interventions, au nombre de 6, ont pu être mises en place auprès de 57 élèves de l'école le Robinier.



Au cours de ces séances, ils ont appris à manipuler la balle avec aisance, coopérer avec leurs partenaires de jeu, s'opposer à une équipe adverse dans le respect de chacun et à connaître les règles de ce sport. Mais cette expérience leur a également permis de poursuivre l'apprentissage fondamental du vivre ensemble.



Un tournoi viendra clôturer ce cycle et chacun des élèves pourra donner le meilleur de lui-même afin d'amener son équipe à la victoire !

Semaine du goût à l'école

Comme chaque année, l'école a participé à la semaine du goût du 14 au 18 octobre. Au programme cette année, les légumes cachés dans des recettes sucrées, une bonne façon de faire manger et aimer les légumes aux enfants. Chaque classe a cuisiné à tour de rôle et proposé la dégustation à l'ensemble des élèves de l'école en fin de journée.

Ecole Le Robinier

Semaine du goût à l'école (suite)

Lundi : les élèves de cycle 2 (CP-CE1et CE2) ont préparé un gâteau de carotte-citron orange et des toasts chèvre-miel.

Mardi : les élèves de maternelle (PS-MS-GS) ont préparé des muffins au potimarron.

Jeudi : les élèves de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont préparé des cookies à l'avocat et aux pépites de chocolat.

Vendredi : tous les enfants de l'école ont cuisiné ensemble aidés de parents bénévoles. Dans chaque groupe, les enfants des trois classes étaient mélangés, favorisant ainsi l'entraide et la co-éducation.

Un très bon moment de partage intergénérationnel pour préparer des gâteaux courgette-chocolat que nous avons dégustés tous ensemble pour clôturer cette semaine autour des saveurs.



Centre de Loisirs

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes à Estézargues du 8 juillet au 2 Août 2024.

L'ALSH a pu accueillir en moyenne 43 enfants par jour avec une journée à 52 enfants lors de la semaine du mini-camp dont 17 étaient partis avec deux animateurs (Pablo et Yohan).

Ils viennent essentiellement d'Estézargues, mais aussi de Domazan.

L'équipe était composée de Sarah, Directrice et des animateurs : Emilie, Yohan, Marilou, Amélia et Pablo qui ont su veiller au bon déroulement, au bien-être à l'épanouissement et à la sécurité des enfants.

Les activités proposées ont été variées et ont bien plu aux participants. Chaque semaine un thème différent a été proposé. (Enquête policière, l'espace, savanes et traditions camarguaises.)

Un mini camp pour les plus grands a été organisé à l'auberge Val de l'Hort du 17 au 19 juillet 2024.

Durant les 3 jours, ils ont pu découvrir le canoé, le train des Cévennes avec une visite du musée de la maison rouge et son défi, de l'accrobranche ainsi que des soirées veillées, conte au château ou bal traditionnel.



Un grand merci à tous de nous avoir encore une fois fait confiance et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!!

L'équipe d'animation et la direction.

Club ado/Espace jeune

Pour la quatrième année consécutive, les communes de **Domazan, Fournès, Estézargues et Remoulins** qui cette année a rejoint le dispositif, se sont associées pour offrir en partenariat avec les FRANCAS, un accueil pour les adolescents de leurs communes. Le centre de loisirs a été ouvert du 8 juillet au 2 août, et cette année le lieu de regroupement était à Domazan.

L'espace Jeune a accueilli 33 jeunes (effectif similaire à l'année passée) mais seulement 2 enfants originaires de la commune d'Estézargues, 2 également pour Remoulins, la majorité des participants venant de Domazan et Fournès.

Les objectifs visés par la directrice Aurélie et les animateur et animatrices, Anouar, Manon et Youssef étaient de favoriser le partage et la cohabitation entre les jeunes, faire des découvertes et sportives sur la région, développer l'autonomie des participants.

Aussi les activités proposées ont été variées : journées sportives, ateliers culinaires, une journée inter espace jeunes à Méjannes le Clap, la réalisation d'une émission de radio, une nuit dans un camping de Villeneuve lez Avignon avec sortie au festival d'Avignon Rendez- vous pris pour l'année prochaine, avec déjà des projets de sorties émis par les ados inscrits cette année : trottinette cross, une journée à Marseille, une activité nautique. En espérant que cela attire à nouveau plus d'enfants de notre commune.



Associations



La nouvelle année a débuté pour l'APE par un renouvellement partiel de son bureau lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 septembre.

Nous remercions les parents qui ont œuvré au sein du bureau et les nouveaux membres mais aussi l'ensemble des parents qui apportent leur aide ponctuellement ou plus régulièrement. Cette aide est indispensable pour mener les actions au profit de nos enfants. Merci !

Les vacances de Toussaint ont été marquées par le désormais traditionnel défilé d'Halloween où monstres, sorciers et autres vampires, répartis en deux groupes, ont pu défiler et sonner aux portes pour réclamer des friandises. Merci aux villageois pour leur participation et leur accueil ainsi qu'aux parents et aux enfants pour cette participation !

Cette année, la soirée s'est poursuivie dans la cour entre la salle du Forgeron et le City où petits et grands ont pu être émerveillés par un spectacle de jonglerie avec le feu et des sculptures sur ballon.



Associations



Un buffet façon « auberge espagnole » a ravi petits et grands et l'APE a vendu des potions magiques.

Merci à tous pour votre participation et merci à Elvira et Fabien pour l'organisation de cette belle soirée !

Les actions continuent pour pouvoir accompagner les projets éducatifs de l'équipe enseignante avec notamment la vente de blé à semer à l'occasion de la Sainte Barbe. Nous remercions à cette occasion tous les commerçants qui ont gentiment accepté d'accueillir nos petits points de vente !

2024 se terminera pour l'APE avec le marché de Noël qui aura lieu le jeudi 19 décembre à partir de 17h30, ouvert à tous, et où vous pourrez retrouver à la vente des douceurs sucrées et salées confectionnées par les lutins de l'APE, une tombola spéciale Noël et la vente des créations des enfants de l'école.

L'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver toujours plus nombreux en 2025 !

Elvira, Valentine, Cécile, Charlène, Mélanie et Fabien pour l'APE

Associations

Marché de Noël

Cette nouvelle édition 2024 s'est tenue le 19 décembre.

La soirée a commencé avec la chorale des enfants qui nous ont offert un magnifique spectacle. Merci à l'équipe enseignante et aux enfants pour cette belle représentation.



La soirée s'est poursuivie par la vente des créations des enfants et des préparations culinaires par l'APE qui ont connu un grand succès ! Une tombola pour gagner de magnifiques centres de tables a été organisée (Merci à Marie 😊).

Le comité des fêtes a régalé petits et surtout grands avec, entre autres, vin chaud et huîtres !



Les Galopins ont participé via la présence d'un photobooth qui a permis d'immortaliser cette soirée. Tous ont été ravis de repartir avec une photo souvenir du marché de Noël ! La soirée s'est terminée par un superbe feu d'artifice offert par la Municipalité.

Nous remercions tous les participants à cette belle soirée : les enfants, l'équipe enseignante, les parents qui ont contribué au profit de l'APE, le Comité Lou Pelaou, Les Galopins et la Mairie.

Passez de bonnes fêtes et à l'année prochaine !

Elvira, Valentine, Cécile, Charlène,

Mélanie et Fabien pour l'APE



Associations

Comité des Fêtes
LOU PELAOU



Chers Estezarguais, chères Estezarguaises,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre participation à nos diverses manifestations de l'année 2024.

Alors que l'année 2025 s'ouvre devant nous, c'est avec joie que toute l'équipe du Comité Lou Pelaou vous présente son programme des festivités des mois à venir :

Programme évènements 2025

24/01	LES ESTEZARGUAIS FONT DU SKI Tartiflette (n'hésitez pas à venir déguisé !)
28/02	REPAS CHOUROUTE
21/03	CARNAVAL DU COMITÉ Bar associatif ouvert + tapas (n'hésitez pas à venir déguisé !)
12/04	COCHON À LA BROCHE
17/05	CONCOURS DE PÉTANQUE Grillades et concours de boules
21/06	FÊTE DE LA MUSIQUE Moules frites
18-19-20 /07	FÊTE VOTIVE Réservez votre week end !

D'autres surprises vous attendent tout au long de l'année. Afin de faire perdurer les animations dans notre petit village, nous vous attendons nombreux à nos évènements.

Au nom de toute l'équipe de bénévoles,

Nous vous souhaitons une très belle année 2025

Le Comité des Fêtes Lou Pelaou

Associations



Les Galopins

Comme chaque année l'association "Les Galopins" propose à vos enfants de beaux projets de réalisations artistiques sur la commune d'Estézargues, de Domazan et désormais d'Aramon.

Depuis le mois de septembre et pour la 7ème année consécutive, Fabienne propose "les Ateliers Créatifs du mercredi" , à la salle du Forgeron de 8h45 à 11h45. Nos artistes y apprennent de nombreuses techniques de dessin, peinture, bricolage et vous pourrez admirer leurs réalisations lors du vernissage organisé chaque année au Forgeron au mois de juin.

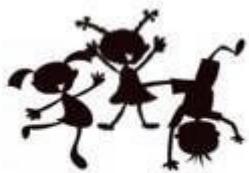


Par ailleurs, tout au long de l'année, sur les périodes de vacances scolaires, nous veillons à proposer des ateliers créatifs à la journée pour nos adhérents.

Pendant les vacances de la Toussaint, Fabienne a animé deux stages sur le thème d'Halloween et, sur des week-ends de novembre et décembre, elle a proposé 4 ateliers de Noël. Les réalisations des enfants sont époustouflantes et ces ateliers sont toujours victimes de leur succès.



Associations



Les vendredi 3 et samedi 4 janvier 2025, nous proposerons aux enfants un mini-stage de théâtre, en collaboration avec l'association "amoilemonde" à la médiathèque de Domazan. Nos artistes en herbe nous ont impressionnés lors de la petite représentation proposée l'été dernier et nous avons hâte de découvrir leurs nouvelles prouesses.

Enfin, Sonia, ancienne restauratrice à Domazan, continue de proposer mensuellement ses ateliers cuisine depuis son restaurant d'Aramon. Ces ateliers rencontrent toujours un franc succès !



Nous profitons de cette lettre de saison pour remercier les mairies qui mettent gracieusement leurs locaux à disposition pour notre association à chaque fois qu'on en fait la demande, ainsi que chacune de nos intervenantes pour leur professionnalisme et leur fidélité.

L'ensemble du bureau souhaite à chaque Galopin et à leurs familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les Galopins

Contact: galopinsevents@gmail.com

Les informations intercommunales

Le transport solidaire

Très attendu, un nouveau service est lancé pour répondre aux besoins de mobilité : **le Transport solidaire**. Ce dispositif innovant est conçu pour offrir une solution de transport flexible et accessible à tous.



Les bénéficiaires

Toute personne résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard de **plus de 70 ans et bénéficiant des minimas sociaux**

Les tarifs

- **4€ l'aller (7€ l'aller-retour)** sur le territoire des 15 communes de la Communauté de Communes du Pont du Gard
- **15€ A/R** pour Bagnols sur Cèze, les Angles, Uzès, Beaucaire et Marguerittes
- **20 € A/R** pour Nîmes et Avignon

Pour bénéficier du service, vous devez remplir un formulaire d'inscription et joindre obligatoirement les documents suivants pour la prise en compte de votre inscription :

- Photocopie recto / verso de votre carte d'identité
- Un justificatif de domicile, attestant que vous êtes résident au sein du territoire de la Communauté de Communes
- Un justificatif permettant de valider votre accès au service si vous êtes bénéficiaires de minima sociaux (attestation pour l'année en cours).
- 2 photos d'identité
- Un chèque de 2€ de préférence (ou sur place sur rdv en espèce)

Ces documents doivent être envoyés à :

TRANSPORT SOLIDAIRE

Communauté de communes du Pont du Gard

21 bis avenue du Pont du Gard

30210 REMOULINS

Inscriptions et renseignements
par téléphone au 04 66 37 65 82
et sur cc-pontdugard.fr

Votre inscription sera prise en compte **après la réception de tous ces documents**. Vous recevrez votre carte d'adhérent par la suite.

Les informations intercommunales

Ateliers d'auto réparation de vélos

En partenariat avec la Ressourcerie du Pont du Gard et l'Association Gard O Vélo, la Communauté de communes du Pont du Gard organise des ateliers d'autoréparation de vélos itinérant sur le territoire.

L'objectif est de proposer aux habitants du territoire des échanges sur les différents moyens de transports avec des bénévoles et des professionnels, et d'apprendre à réparer soi-même son vélo.

Vous pourrez également prendre connaissance des services de location de toutes sortes de vélos proposés par la collectivité .



ATELIER D'AUTORÉPARATION ITINÉRANT DE VÉLOS

Jeu 23/01
Marché d'Estézargues
9h-12h

CONSEIL - FORMATION - RÉPARATION

L'ATELIER DES CYCLES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD
DYNAMOB
LA RESSOURCERIE DU PONT DU GARD

Location de vélos à assistance électrique

La Communauté de Communes met en location des vélos, majoritairement à assistance électrique (VAE) sur le territoire. Ce système est accessible à toute personne majeure dont la résidence principale ou le lieu de travail est situé sur le territoire. Une large offre de modèles sont proposées, ce qui encourage les divers usages selon les besoins de chacun.

La location vous permet de tester une alternative aux déplacements en voiture et de vous acheter un vélo par la suite.

Les demandes de location se font par téléphone au 04.66.37.65.82 ou par mail à l'adresse contact@cc-pontdugard.fr





Relais intercommunal de services au public

Le relais intercommunal de services au public est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tout public. Service de proximité intercommunal, il est accessible à tous, sans rendez-vous.

Les agents vous guident dans vos différentes démarches dématérialisées auprès des organismes socioprofessionnels et des administrations publiques.

Ils vous accompagnent dans votre parcours professionnel et votre recherche d'emploi, vos démarches administratives et sociales. Vous pourrez être orienté si besoin vers les bons interlocuteurs.

Vous aurez accès à un espace numérique en libre-service ou avec un soutien à l'utilisation : Outils informatiques et connexion internet, imprimante, scanner, téléphone. Une documentation est mise à disposition du public.

Le relais dispose de plusieurs labels : Relais Emploi, Service Public Régional de l'Orientation et France Services.



Les espaces France Services proposent à minima les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'allocations familiaales,
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- Mutualité sociale agricole,
- France Travail (anciennement Pôle emploi),
- La Poste.

Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires. Pour exemple, le Relais Intercommunal de Services au Public propose des permanences de la Mission Locale, des permanences juridiques, d'association d'insertion, du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, des Défenseurs du Droit, et de l'UCF Que Choisir.

LE RELAIS ET SES PERMANENCES

Centre d'impôts	Tous les lundis matins 🕒 9h-12h espace particulier sur impot.gouv.fr
CAF du Gard	Tous les lundis après-midi 04 66 90 59 20 04 55 90 59 26
Permanence du droit	1er mardi du mois 🕒 9h-12h 04 66 38 10 70
Les défenseurs du droit	2ème et 4ème jeudis du mois 🕒 9h-12h 04 66 37 27 13
Mission Locale Jeunes	Tous les vendredis 04 66 37 27 13
MSA Languedoc	Tous les jours 🕒 sur les horaires du relais 04 66 63 67 79



Lettre d'hiver 2024



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Courriel :
estezargues.mairie@orange.fr

Site :
www.mairie-estezargues.fr

 **@ESTEZARGUES**

Instagram
[mairie-estezargues](https://www.instagram.com/mairie-estezargues)

Horaires d'ouverture au public :

Le lundi :

14h00 – 18h30

Les mardi, jeudi et vendredi :

8h30 – 12h00

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler

Monsieur Didier CATUOGNO , 1er adjoint
au **06-15-65-74-28**
ou Monsieur Elie GARCIA, 2ème adjoint
au **06-19-31-52-96**
ou Monsieur David REBEYROL, 3ème adjoint
au **06-70-48-95-71**



Permanences de Monsieur Gérard BLANC et Madame Muriel DHERBECOURT

Conseillers Départementaux
du Canton de Redessan

La date de permanence est affichée en Mairie
quelques jours avant leur venue



SECRETARIAT DE MAIRIE

**Le secrétariat sera fermé
Les jeudi 26, vendredi 27 et mardi 31 décembre 2024 inclus**

Directrice de publication :

Martine LAGUERIE

Comité de Rédaction :

Martine LAGUERIE—Didier CATUOGNO -
Valérie GAUILLARD— David REBEYROL—Catherine CROCITTI
Thierry TREBILLON - Cécile VERNET—Elie GARCIA-JORDA

Photographies :

Martine LAGUERIE—Didier CATUOGNO - Sarah BRAHIM
David REBEYROL— Ecole—APE « Le Robinier »
TREBILLON Thierry—Les Francas - Les Galopins

Impressions en mairie : 320 exemplaires

